

PRESS RELEASE

Regulated information 13 April 2016 5:40 PM

Banimmo: Shareholders' agreement

The shareholders' agreement between on the one hand Affine R.E. and on the other hand the former members of the executive committee, Strategy, Management and Investments and André Bosmans Management has ended on February 28, 2016.

A new shareholders' agreement has been concluded on April 7, 2016 between Affine R.E. and Strategy, Management and Investments.

The corresponding notifications are available in attachment of this press release.

For more information, please contact:

Banimmo Lenneke Marelaan 8

1932 Zaventem www.banimmo.be

Alain Chaussard CEO

Tel.: +33 1 44 90 43 10

alain.chaussard@banimmo.be

Cedric De Laet

CFO

Tel.: +32 2 710 53 70 cedric.delaet@banimmo.be

About Banimmo

Banimmo stands out as a specialized player capable of producing or transforming a real asset meeting the requirements and the highest standards of institutional investors, as well as developing built-to-suit projects meeting the occupants' needs.

This competence is applicable to both the office building sector (in which Banimmo is an historic player) and the retail segment or niche segments (hotels, nursing homes and so on).

The company has around 30 employees. The total value of the real-estate portfolio was €350 million as of the end of December 2015. Belgium constitutes the predominant market, with 64% of the portfolio in terms of market value. France represents a little more than 36% of Banimmo's portfolio. The portfolio is continually evolving as a result of ongoing repositioning and the high rotation of the assets. Currently this company is owned by Affine (49.51%) and the management (21.53%). The remaining 28.96% is owned by the public.

	on	
	Définitive	
Emetteur		
Numéro d'identif	Nom BANIMMO cation 0888-061-724	-
Motif de la notification		
	Fin d'un accord d'action de concert	
Notification and		
Notification par		
	Des personnes agissant de concert qui ont conclu un	accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de
	vote	accord visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle
	Une entreprise mère ou une personne détenant le cor	
	one entrapise mere ou une personne detenant le cor	trole
Pamanna(a) tanua(a)	à natification	
Personne(s) tenue(s)	a notification	
	Nom	
	(& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
	AFFINE R.E. SA	5 rue Saint Georges, 75008 Paris
	ANDRE BOSMANS MANAGEMENT BVBA	Postemestraat 42, 9000 Gent
	STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SPRL	Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre
	STRATEFIN MANAGEMENT BVBA	Struikenlaan 31, 1640 Sint-Genesius-Rode
	CCL INVEST SPRL	Sneppenlaan 16, 1640 Sint-Genesuis-Rode
	Maryse Aulagnon	
	André Bosmans	
	Didrik van Caloen	
	Christian Terlinden	
	Thirties Terminoon	
	Amaury de Crombrugghe	
Cédant(s) des droits d	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic	le 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)
Cédant(s) des droits d	Amaury de Crombrugghe	le 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) Adresse (pour les personnes morales)
Cédant(s) des droits d	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic	
Cédant(s) des droits d	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
Cédant(s) des droits d	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordon	Adresse (pour les personnes morales)
	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé	Adresse (pour les personnes morales)
Cédant(s) des droits d	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé	Adresse (pour les personnes morales)
	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé de seuil	Adresse (pour les personnes morales) nées des personnes es aux points 5 et 6 Cliquez
	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé	Adresse (pour les personnes morales) nées des personnes es aux points 5 et 6 Cliquez
	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé de seuil	Adresse (pour les personnes morales) nées des personnes es aux points 5 et 6
Date de dépassement	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé de seuil	Adresse (pour les personnes morales) nées des personnes es aux points 5 et 6
Date de dépassement	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé de seuil	Adresse (pour les personnes morales) nées des personnes es aux points 5 et 6
Date de dépassement	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé de seuil 28/02/2016	Adresse (pour les personnes morales) nées des personnes les aux points 5 et 6 (DD/MM/YYYY)
Date de dépassement	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé de seuil 28/02/2016	Adresse (pour les personnes morales) nées des personnes es aux points 5 et 6
Date de dépassement	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé de seuil 28/02/2016	Adresse (pour les personnes morales) nées des personnes les aux points 5 et 6 (DD/MM/YYYY)
Date de dépassement	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé de seuil 28/02/2016	Adresse (pour les personnes morales) nées des personnes les aux points 5 et 6 (DD/MM/YYYY)
Date de dépassement Seuil franchi (en %)	Amaury de Crombrugghe e vote (A remplir uniquement lorsque l'artic Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordons visé de seuil 28/02/2016	Adresse (pour les personnes morales) nées des personnes les aux points 5 et 6 (DD/MM/YYYY)

Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

+

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente		Après la tra	insaction	
	# droits de vote	# droi	ts de vote	% de dr	oits de vote
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Maryse Aulagnon	0	0	40	0,00%	
AFFINE R.E. SA	5 622 072	5 622 072	Hall the control	49,51%	
Sous total	5 622 072	5 622 072		49,51%	PERSONAL SPE
Didrik van Caloen	0	0	111	0,00%	
STRATEGY MANAGEMENT INVESTMENTS SPRL	1 907 895	1 931 895		17,01%	
Sous total	1 907 895	1 931 895		17,01%	
André Bosmans	0	0	1.0	0.00%	
ANDRE BOSMANS MANAGEMENT SPRL	512 691	512 691		4,51%	
Sous total	512 691	512 691	Shippen and the same	4,51%	
Amaury de Crombrugghe	0				
CCL Invest SPRL Actions A	28 302				
CCL Invest SPRL Actions B	145 996		HISTORY		
Sous total	174 298				
Christian Terlinden	0		THE STATE OF		
Stratefin Management SPRL	233 199				
Sous total	233 199	Zarti getar Nemey et	En Philosophia	STAN PORT	NO CONTRACTOR

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs.
Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls
Les totaux , les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la
touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés		Après la transac	tion		
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
то	TAL	(par rapport à toutes	les dates d'échéance)		

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)		# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER		

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Veuillez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

voir schéma en annexe				

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur	cessera de détenir/détiendra à	0	droits de vote à partir du	
	nouveau			

MA

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertible	es et droits à la souscription de titres conférant le droit de vi	ote non encore émis détenus			
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument
) Actions sans droit de vi	ote				
Détenteur	Nombre				
a convention d'actionnain	es entre Affine R.E. SA, André Bosmans Management BV	BA et Strategy, Management and	Investments SPRL rela	itive à Banimmo	et ses filiales du 24 mai 2007 est venue à
a convention d'actionnain ichéance le 28 février 201 déclaration annuelle du 30 notre déclaration annuelle	août 2013). STRATEFIN MANAGEMENT et CCL Invest S du 30 août 2013 dans le cadre de la loi OPA, art. 74). Enfii	SPRI n'agissant plus de consed o	nt 1.931.895 actions de	puis le 19 juin 20	13 (ceci a été déclaré lors de notre
déclaration annuelle du 30	août 2013). STRATEFIN MANAGEMENT et CCL Invest S du 30 août 2013 dans le cadre de la loi OPA, art. 74). Enfii	SPRI n'agissant plus de consed o	nt 1.931.895 actions de	puis le 19 juin 20	13 (ceci a été déclaré lors de notre
a convention d'actionnain ichéance le 28 février 201 léclaration annuelle du 30 iotre déclaration annuelle ociété en date du 19 mai	août 2013). STRATEFIN MANAGEMENT et CCL Invest S du 30 août 2013 dans le cadre de la loi OPA, art. 74). Enfii 2015.	SPRI n'agissant plus de consed o	nt 1.931.895 actions de	puis le 19 juin 20	13 (ceci a été déclaré lors de notre
a convention d'actionnain chéance le 28 février 201 éclaration annuelle du 30 otre déclaration annuelle ociété en date du 19 mai ait à	août 2013). STRATEFIN MANAGEMENT et CCL Invest S du 30 août 2013 dans le cadre de la loi OPA, art. 74). Enfii 2015.	PRIL Pagissent plus de concert a n nous attirons votre attention sur	nt 1.931.895 actions de	puis le 19 juin 20	13 (ceci a été déclaré lors de notre
a convention d'actionnain chéance le 28 février 201 éclaration annuelle du 30 otre déclaration annuelle ociété en date du 19 mai ait à	août 2013). STRATEFIN MANAGEMENT et CCL Invest S du 30 août 2013 dans le cadre de la loi OPA, art. 74). Enfii 2015.	BYRL Progressent plus de concert a n nous attirons votre attention sur nous attirons (DD/MM/YYYY)	nt 1.931.895 actions de	puis le 19 juin 20	13 (ceci a été déclaré lors de notre
La convention d'actionnain échéance le 28 février 201 Jéclaration annuelle du 30 notre déclaration annuelle lociété en date du 19 mai	août 2013). STRATEFIN MANAGEMENT et CCL Invest S du 30 août 2013 dans le cadre de la loi OPA, art. 74). Enfii 2015.	6/04/2016 (DD/MM/YYYY)	nt 1.931.895 actions de vec les autres paries (le fait que les types d'a	puis le 19 juin 20	13 (ceci a été déclaré lors de notre

FORMULAIRE TR-1 BE PART I

Nom BANIMMO Numéro d'identification (0888-061-724) 3) Motif de la notification Conclusion ou modification d'un accord d'action de cencert 4) Notification par Das personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conferant le droit de vote Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord vesent à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conferant le droit de vote Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord vesent à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conferant le droit de vote Une entreprise mêre ou une personne détenant le contrôle Une entreprise mêre ou une personne détenant le contrôle Adresse (pour les personnes morales) Océdant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) Veuillez compièter "part li" pour les coordonnées des personnes morales) Veuillez compièter "part li" pour les coordonnées des personnes morales) Océdant(s) Date de dépassement de seuil	2) Emetteur Nom BANIMAYO Numéro d'identification (0888-061-724 3) Motif de la notification Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert 4) Notification par Des personnes agassant de concert qui ont conclu un accord rebitif à la possession, l'acquisition ou la cession de litree conférant le droit de vote Des personnes agassant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôte, à faire dichouer une offre ou à maintenir le contrôte Une entreprise mêre ou une personne détenant la contrôte 5) Personne(s) tenue(s) à notification (8, forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SF Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwe-Saint-Pierre Manyase Aulagonn (8, forme juridique pour les personnes morales) Nom Nom (8, forme pundique sour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (8, forme pundique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes morales Védes aux pointe 5 et si Citiques Si la participation est tombée en dessaux du seul mainimum. Il vous est loisible de ne pas donner de données chiltrées au cointe
None (additional par Conclusion our modification de concert qui ont conclu un accord d'action de concert 4) Notification par Des primornes agassani de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, Tacquistion ou la cession de titres conférant la droit de concert qui ont conclu un accord visetif à la possession, Tacquistion ou la cession de titres conférant la droit de concert qui ont conclu un accord visetif à la possession, Tacquistion ou la cession de titres conférant la droit de concert qui ont conclu un accord visetif à la possession, Tacquistion ou la cession de titres conférant la droit de concert qui ont conclu un accord visetif à la possession, Tacquistion ou la cession de titres conférant la droit de concert qui ont conclu un accord visetif à contrôle. (a forme juridique pour les personnes morales) Adverse (pour les personnes morales) Océdant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) Nors (a forme juridique pour les personnes morales) Adverse (pour les personnes morales) Veuillez cempléter "part #" pour les accordonnéss des personnes morales) Veuillez cempléter "part #" pour les accordonnéss des personnes morales) Océdant(s) des dépassement de seuil O764/2016 (DDMAYYYY) Dénominateur 11 356 546	Nom BANIMANO Numéro didentification (BBB-9ci-1:24) 3) Motif de la notification Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert 4) Notification par Oes personnes agesant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de litres conférant le droit de vote Oes personnes agesant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de litres conférant le droit de vote Une entreprise mêtre ou une personne détenant le contrôle (Ine entreprise mêtre ou une personne détenant le contrôle Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Si nue Saint Georges, 75008 Paris STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SF Avenue Prince Baudouri 19, 1150 Woluvé-Saint-Pierre Maryae Aulagnon Didrit van Calcen Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter part III" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter part II" pour les coordonnées des personnes Véruillez compléter part III" pour les coordonnées des personnes des les les les les les les les les les l
Numbro d'identification Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert (Des personnes agessant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférent ta droit de vote (Des personnes agessant de concert qui ont conclu un accord vesent à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir la contrôle (Des personnes agessant de concert qui ont conclu un accord vesent à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir la contrôle (Des personnes agessant de concert qui ont conclu un accord vesent à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir la contrôle (Des personnes agessant de concert qui ont conclu un accord vesent à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir la contrôle (El forme jurique per les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (El forme jurique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (El forme jurique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (El forme jurique pour les personnes morales) (El forme jurique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (El forme jurique pour les personnes morales) (El for	Notification par Des personnes agassant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession. Tacquisition ou la cession de titres conferant le droit de Use personnes agassant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession. Tacquisition ou la cession de titres conferant le droit de Use personnes agassant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle. à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle Une entreprise mêre ou une personne détenant le contrôle Dersonne(s) tenue(s) à notification Nom
Numbro d'identification Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert (Des personnes agessant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférent ta droit de vote (Des personnes agessant de concert qui ont conclu un accord vesent à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir la contrôle (Des personnes agessant de concert qui ont conclu un accord vesent à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir la contrôle (Des personnes agessant de concert qui ont conclu un accord vesent à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir la contrôle (Des personnes agessant de concert qui ont conclu un accord vesent à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir la contrôle (El forme jurique per les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (El forme jurique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (El forme jurique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (El forme jurique pour les personnes morales) (El forme jurique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (El forme jurique pour les personnes morales) (El for	Notification par Des personnes agassant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession. Tacquisition ou la cession de titres conferant le droit de vote Des personnes agassant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession. Tacquisition ou la cession de titres conferant le droit de Des personnes agassant de concert qui ont conclu un accord visent à obtenir le contrôte, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôte Une entreprise mêre ou une personne détenant le contrôte (8 forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Afrika R.E. S.A. Srue Saint Georges, 75008 Paric STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SP Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Mayse Aulagnon Didrix van Caben (8 forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez complèter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Si la participation est tombée en dessous du seuit minimum, il vous est foisible de ne pas donner de fonnées chiltres au voirie 65 Si la participation est fombée en dessous du seuit minimum, il vous est foisible de ne pas donner de fonnées chiltres au voirie
Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert Des personnes agesant de concert qui ont conclu un accord rebitif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant la droit de vote Des personnes agesant de concert qui ont conclu un accord vesent à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à manitenir le contrôle Une entreprise mêre ou une personnes détenant le contrôle Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) O Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes morales) O Date de dépassement de seuil O 7/04/2016 (DDMANYYY) (5) Seuil franchi (en %)	Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert 4) Notification par Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de litres confrânt la droit de vote Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôte, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôte Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôte Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôte Once personnes morales Adresse (pour les personnes morales) Afresse (pour les personnes morales) Odrik van Calcen Nom
Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert Des personnes agesant de concert qui ont conclu un accord rebitif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant la droit de vote Des personnes agesant de concert qui ont conclu un accord vesent à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à manitenir le contrôle Une entreprise mêre ou une personnes détenant le contrôle Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) O Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes morales) O Date de dépassement de seuil O 7/04/2016 (DDMANYYY) (5) Seuil franchi (en %)	Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert 4) Notification par Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de litres confrârant la droit de vote Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôte, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôte Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôte Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôte Adresse (pour les personnes morales) Afferse (pour les personnes morales) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (8 forme juridque pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veulliez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et e Cilquez O7/04/2016 (DD/MMYYYY) Seuil franchi (en %)
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession. l'acquisition ou la cession de titres conférant la droit de vote. Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle. à faire dichouer une offre ou à maintenir le contrôle. Une entreprise mêtre ou une personne détenant le contrôle (8. forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Obdrix van Calcien (8. forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Océdant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (8. forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part il" pour les coordonnées des personnes morales) Oroxidatif (DDMMAYYYY) (5) Seuil franchi (en %)	Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échquer une offre ou à maintenir le contrôle Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle (In entreprise mère ou une personne détenant le contrôle (In entreprise mère ou une personnes détenant le contrôle (In entreprise mère ou une personnes détenant le contrôle (In forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (In forme juridique pour les personnes morales) (In forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Citiques Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession. l'acquisition ou la cession de titres conférant la droit de vote. Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle. à faire dichouer une offre ou à maintenir le contrôle. Une entreprise mêtre ou une personne détenant le contrôle (8. forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Obdrix van Calcien (8. forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Océdant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (8. forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part il" pour les coordonnées des personnes morales) Oroxidatif (DDMMAYYYY) (5) Seuil franchi (en %)	Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échquer une offre ou à maintenir le contrôle Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle (In entreprise mère ou une personne détenant le contrôle (In entreprise mère ou une personnes détenant le contrôle (In entreprise mère ou une personnes détenant le contrôle (In forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) (In forme juridique pour les personnes morales) (In forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Citiques Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Dies personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conferant le droit de cote. Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôte, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôte. Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôte. Nom	Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle. À faire échouer une offre ou à maintenir te contrôle Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir te contrôle Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle Nom (8 forme juridique pour les personnes morales) Afresse (pour les personnes morales) Odink van Caloen Nom (8 forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Nom (8 forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Citiquez O7/04/2016 (DD/MMYYYY) Seuil franchi (en %)
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôte, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôte Une entreprise mêre ou une personne détenant le contrôte Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Océdant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Océdant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes diffuses personnes morales) Date de dépassement de seuil O7/04/2016 (DDMM/YYYY) (DDMM/YYYY) Dénominateur 11 356 544	Des personnes agissant de concert qui ant conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Afreixe E. SA S rue Saint Georges, 75008 Paris STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SF Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Maryse Aulagnon Didrik van Caloen (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et s Citiquez O7/04/2018 (DD/MMYYYY) Seuil franchi (en %)
Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôte. À faire échouer une offre ou à maintenir le contrôte Une entreprise mêre du une personne détenant le contrôte Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Afrisse (pour les personnes morales) Afrisse (pour les personnes morales) Afrisse (pour les personnes morales) AFRIR R. E. S. Tue Saint Georges, 75008 Paris STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SE Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Maryae Aulagnon Didrik van Calcen (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Mérés aux points 3 et 8 Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Mérés aux points 3 et 8 Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes Mérés aux points 3 et 8 SE la participation est tombée en dessous du seuit minimum, Il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point. 10 Dénominateur 11 356 544	Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord visant à obtenir le contrôle, à faire échouer une offre ou à maintenir le contrôle Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle (& forme jurisique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Afreixe E. S.A. S rue Saint Georges, 75008 Paris STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SF Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Manyse Aulagnon Didrik van Calcen Nom (& forme jurisique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et s Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et s Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffres au point. Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffres au point.
Une entreprise mêre ou une personne détenant le contrôle Nom	Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle Nom
Nom (8 forme juridique pour les personnes morales) Afrince R.E. S.A. Structory MANAGEMENT AND INVESTMENTS SF Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwe-Saint-Pierre Manyse Aulagnon Didrix van Calcen Nom (8 forme juridique peur les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Nom (8 forme juridique peur les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez complèter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 St la participation est tombée en dessous du seull minimum, Il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point. 19 Dénominateur 11 356 544	Si Personne(s) tenue(s) à notification Nom
Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales)	Africa R.E. S.A. S rue Saint Georges, 75008 Paris STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SP Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Manyse Aulagnon Didrik van Caloen Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Unique pour les personnes morales) Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MMYYYYY) Seuil franchi (en %)
Nom (& forme jundique pour les personnes morales) Afresse (pour les personnes morales) Didnik van Calcien Nom (& forme jundique pour les personnes morales) Afresse (pour les personnes morales) Afresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes morales (Cliquez visées aux points 5 et 6 Date de dépassement de seuil O7/04/2016 (DD/MMYYYYY) (B) Seuil franchi (en %) 11 356 544	Africa R.E. S.A. S rue Saint Georges, 75008 Paris STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SP Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Manyse Aulagnon Didrik van Caloen Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Unique pour les personnes morales) Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MMYYYYY) Seuil franchi (en %)
Adresse (pour les personnes morales) AFFINE R.E. S.A S rue Saint Georges, 75008 Parie STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SF Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Maryse Autegron Ddrik van Caloen Ddrik van Caloen Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes yisées aux points 5 et 6 Si la participation est tombée en dessous du seult minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point. Dénominateur 11 356 544	(& forme juridique pour les personnes morales) AFRINE R.E. S.A S rue Saint Georges, 75008 Paris STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SF Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Maryse Aulagnon Didnik van Caloen O'Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) Adresse (pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 O'7/04/2016 (DD/MM/YYYY) Seuil franchi (en %) Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il yous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au points
Adresse (pour les personnes morales) AFRIR R.E. S.A AFRIR R.E. S.A STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SF Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluws-Saint-Pierre Maryse Aulegnon Ddrik van Caloen Ddrik van Caloen Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes morales) Date de dépassement de seuil 07704/2016 (DD/MMYYYYY) Seuil franchi (en %) 65 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 19 Dénominateur	(& forme juridique pour les personnes morales) AFINE R.E. S.A 5 rue Saint Georges, 75008 Paris STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SE Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Maryse Aulagnon Didrik van Caloen Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part il" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 (DD/MMYYYYY) Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MMYYYYY) Seuil franchi (en %)
STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS ST Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Maryse Aulagnon Didrik van Calcen Nom	STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SE Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Maryse Aulagnon Didrik van Caloen So Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 O7/04/2016 (DD/MMYYYYY) Seuil franchi (en %) Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de depagées chiffrées au point
STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS ST Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Maryse Aulagnon Didrik van Caloen Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) Nom	STRATEGY MANAGEMENT AND INVESTMENTS SF Avenue Prince Baudouin 19, 1150 Woluwé-Saint-Pierre Maryse Aulagnon Didrik van Caloen Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MMYYYY) Seuil franchi (en %) Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Maryse Aulagnon Didnik van Calcen Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) Nom (8 forme juridique pour les personnes morales) Adresse (pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MMYYYY) Seuil franchi (en %) 65 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10 Dénominateur	Maryse Aulagnon Didrik van Caloen Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MMYYYYY) Seuil franchi (en %)
Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) Nom (8 forme junique pour les personnes morales) Veuitlez compléter "part li" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Veuitlez compléter "part li" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 O7/04/2016 (DD/MM/YYYY) Seuil franchi (en %) 65 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10 Dénominateur	Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application) Nom (& forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part li" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MM/YYYY) Seuil franchi (en %) Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point le després chiffées au point le després chiffrées au p
Nom (8 forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part li" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MMYYYYY) Seuil franchi (en %) 65 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10 Dénominateur	Nom (8 forme juridique pour les personnes morales) Veuillez compléter "part li" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6 Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MMYYYY) Seuil franchi (en %) Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MM/YYYY) Seuil franchi (en %) Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point Dénominateur 11 356 544	Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MM/YYYY) Seuil franchi (en %) 65 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il yous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MM/YYYY) Seuil franchi (en %) Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point Dénominateur	Date de dépassement de seuil 07/04/2016 (DD/MMYYYYY) Seuil franchi (en %) Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il yous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
O7/04/2016 (DD/MM/YYYY) 65 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10 Dénominateur) Seuil franchi (en %) 65 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Seuil franchi (en %) Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point Dénominateur 11 356 544) Seuil franchi (en %) 65 Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Seuil franchi (en %) Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point Dénominateur 11 356 544	Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10 Dénominateur	Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point Dénominateur 11 356 544	Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point Dénominateur 11 356 544	Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
Dénominateur 11 356 544	Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point
11 356 544	
11 356 544	
) Denominateur
Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails	11 356 544
Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails	
	Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

MAT

+

A) Droits de vote	Notification précédente		Après la tra	insaction	
	# droits de vote	# droi	ts de vote	% de dr	roits de vote
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non Ilés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Maryse Aulagnon	0	0		0.00%	
AFFINE R.E. SA	5 622 072	5 622 072		49.51%	
Sous total	5 622 072	5 622 072	BOOK OF THE PARTY OF	49.51%	A SECTION AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PA
Didrik van Caloen	0	0		0.00%	
STRATEGY MANAGEMENT AND INVE	1 931 895	1 931 895		17,01%	
Sous total	1 931 895	1 931 895	MENT OF VIEW OF STREET	17,01%	CONTROL STREET
TOTAL		7553967	0	66,52%	0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs.
Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls
Les totaux , les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la
touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés		Après la transac	tion		
Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
то:	TAL	(par rapport à toutes	les dates d'échéance)	0	0,00%

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER>
ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)		# de droits de vote	% de droits de vote
	CALCULER	7 553 967	66,52%

voir schéma en annexe 2) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG	voi schena en annexe
2) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG	
2) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG	
2) 211 das de dions de vote detends suite à dire procuration en vue à une seule AG	roits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une coule A.C.
	roits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

H4 9

13) Information supplémentaire

	à la souscription de titres conférant le droit de vo	ote non encore émis détenus			
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en ca d'exercice ou de conversion de l'instrumer
				-	
) Actions sans droit de vote					
étenteur	Nombre				
ait à	Zaventem				
13/4/2016		3/04/2016 (DD/MM/YYYY)			
13/4/2016					
om & qualité					